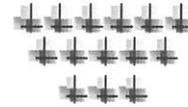




Les brèves du conseil municipal Séance du 22 février 2013



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil treize, le vingt-deux février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Nancray s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Maire.

PRÉSENTS :

- M. Daniel ROLET, 1^{er} Adjoint
- Mme Josette LANGUEBIEN, 2^{ème} Adjoint
- Mme Barbara KURTZMANN, 3^{ème} Adjoint
- M. Patrick LAMBERT-COUCOT, Conseiller municipal délégué

- Mmes et MM. les Conseillers municipaux :
 - Valérie CASSARD
 - Jean-Marc DESCHAMPS
 - Jérôme NICOLET
 - Stéphane SAUCE
 - Jean-Marie TRIPARD

EXCUSÉS :

- Mmes et MM. les Conseillers municipaux :
 - Nadine BROSSARD
 - Anne DESSIRIER
 - Stéphane DODANE
 - Mohamed ROD

POUVOIR :

- M. Stéphane DODANE à M. Daniel ROLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- Mme Valérie CASSARD

Le Maire ouvre la séance du conseil municipal. A l'unanimité, le conseil municipal accepte d'ajouter à l'ordre du jour le point supplémentaire suivant : réforme des rythmes scolaires.

Résultats financiers de l'exercice 2012

Au cours de cette séance, les comptes de gestion et administratifs de l'exercice 2012, ainsi que le report et l'affectation de résultats, ont été adoptés à l'unanimité. Une présentation détaillée des résultats fait l'objet d'un bulletin municipal spécial.

Réforme des rythmes scolaires : le conseil d'école s'est réuni récemment pour savoir quelle organisation mettre en place avec les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine. D'un commun accord, tous les participants ont décidé de demander un report de la mise en application de la loi à la

rentrée 2014-2015 pour avoir le temps de s'organiser pour la prise en charge des enfants en dehors des heures de cours, les consignes actuelles n'étant pas suffisamment précises.

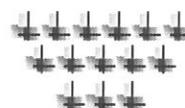
Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014-2015.

Monument aux Morts : après réflexion, dans la mesure où le projet d'aménagement de la place n'est pas envisagé à court terme, le monument sera maintenu à sa place actuelle. Des travaux de réfection et de nettoyage seront entrepris cet été.

Prochain conseil municipal : 22 mars 2013 à 19 h 00.

Fin de la séance à 22 h 15

INFORMATIONS DIVERSES



➤ Musée de Plein Air des Maisons Comtoises

Le Musée démarre une campagne de récolement des tuiles, provenant du conservatoire de la tuile à Lantenne-Vertière, du 25 au 29 mars. Cela consiste à trier les 675 tuiles, épis de faîtage, briques, faîtières, rives... par origine géographique, les photographier, les ranger dans des caisses de conditionnement. Pour ce faire, le Musée a besoin de "petites mains".

Lieu : Musée de Plein Air des Maisons Comtoises à Nancray

Horaires : de 8 h 00 à 17 h 00

Recommandations : vêtements chauds et confortables

Contact : Laurence Jacquier - Service collections - l.jacquier@maisons-comtoises.org -

Tél. : 03.81.55.29.77

➤ Marche départementale des Donneurs de Sang

Les Amicales des Donneurs de Sang de Bouclans et Saône organisent la marche départementale le 2 juin prochain :

Départ : Espace du Marais à Saône
Parcours de 5 km, 10 km, 14 km et 24 km
Maillot et gobelet offerts à l'inscription

Faites un cadeau à la vie, marchez dans le bon sang.

Bibliothèque de NANCRAY



Son équipe de bénévoles a le plaisir de vous accueillir aux horaires suivants :

Mardi : 16 h 30 – 18 h 00
Mercredi : 17 h 00 – 19 h 00
Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

Coût annuel de l'adhésion : 10 €/famille

A votre disposition, près de 6 000 ouvrages à emprunter, 150 nouveautés achetées chaque année, passage du bibliobus tous les 3 mois.

Venez découvrir ou redécouvrir nos locaux situés place de l'Eglise.

Invité par la bibliothèque

le Professeur SAINT- HILLIER

de la faculté de médecine de Besançon

donnera une conférence

**Prévention des maladies
cardiovasculaires et des
cancers par la nutrition,
est-ce possible ?**

MERCREDI 20 MARS

à 20 heures

à NANCRAY

salle René Tatu (en face de l' église)

Entrée gratuite- Possibilité de don pour le Mali et
la ligue contre le cancer